

République Française
Département : LOZERE
Arrondissement : Mende
CHAULHAC - Commune

Séance du lundi 18 août 2025

Délibération N° DE_029_2025

| NOMBRE DE MEMBRES | | |
|--|----------|------------|
| En exercice | Présents | Votants |
| 7 | 7 | 7 |
| Date de la convocation : 07/08/2025 | | |
| Pour | Contre | Abstention |
| 7 | 0 | 0 |
| Résultat du vote : adoptée | | |

Le dix-huit août deux mille vingt-cinq, à 20 heures 30, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances (MAIRIE - Salle du conseil), sous la présidence de Gérard ROUSSET.

Présents : Gérard ROUSSET, Daniel ROUSSET, Laurent ARCHER, Christine ARCHER, Didier BRUNEL, Alain POURCHER, Thierry COMBES

Représentés :

Absents et Excusés :

Conformément à l'article 2121-15 du CGCT, Daniel ROUSSET est nommé(e) à l'unanimité secrétaire de séance.

Objet : Bon pour un séjour offert dans un gîte communal à l'occasion du terratrail 2025

Le Maire rappelle au Conseil Municipal le terratrail 2025 organisé par le cercle sportif de Chaulhac le 27 septembre 2025.

Le Maire présente au Conseil la demande émise par le Président du Cercle Sportif de Chaulhac, à savoir si la municipalité souhaiterait participer aux récompenses qui seront offertes lors du trail à savoir un ou plusieurs séjours dans des gîtes communaux de la commune.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents:

DONNE son accord pour offrir un séjour d'une semaine, du samedi au samedi, au cours du mois de juin 2026 dans le petit gîte communal de Chaulhac; et ce pour une récompense à un participant du terratrail de Chaulhac 2025.

AUTORISE Monsieur le Maire a réalisé les démarches nécessaires pour la réalisation et transmission de ce bon au cercle sportif de Chaulhac.

Ainsi fait et délibéré, les jour mois et an que dessus.

Gérard ROUSSET
Président de séance

Daniel ROUSSET
Secrétaire de séance



Date de transmission de l'acte: 28/08/2025

Date de réception de l'AR: 28/08/2025

048-214800468-DE_029_2025-DE

A G E D I